

COMMUNE DE FLENU.

PLAN de 4 lots de terrain
sus rue des Trois Hurées, d'une contenance
totale de 15^a 68^{ca}, cadastrés chacun partie
du n° 310 de la Section A et appartenant à
Abrassart-Sauvage Juvenal, les enfants.

N.B. - Point A à fixer ultérieurement
par un procès-verbal de bornage
entre l'acquéreur du lot I et
Mons, la C.A.P.

